



CE QUE DIT LA LOI

Depuis le 1^{er} janvier 2024, sur l'ensemble du territoire national, tout doit être organisé pour écarter les déchets alimentaires des ordures ménagères (sac noir). Chacun doit avoir une solution pour trier ses biodéchets et les valoriser au plus près.

TRIER MES BIODÉCHETS C'EST :



Réduire ma quantité d'ordures ménagères, leur traitement et donc mon impact sur l'environnement.



Valoriser mes déchets en compost pour un retour de la matière organique au sol ou en biogaz pour produire une énergie verte.



Maîtriser les coûts de la collecte et du traitement de mes ordures ménagères.

QUE DEVIENNENT MES BIODÉCHETS?

COLLECTE

Une fois collectés, les biochets sont acheminés dans une usine de méthanisation à Bélesta-en-Lauragais où ils sont transformés en biogaz, une énergie verte. La matière restante est compostée pour être utilisée comme fertilisant agricole.



COMPOSTAGE



Le compost obtenu après maturation et tamisage dans les composteurs collectifs est quant à lui mis à disposition des usagers une à deux fois par an.



Pour plus d'information



SMICTOM de la Région de Lavour

05 63 58 76 40

contact@smictom-lavour.fr

www.smictom-lavour.fr



BIODÉCHETS

GUIDE DU TRI

EN VILLE



COMPOSTEUR
INDIVIDUEL



COMPOSTEUR
DE QUARTIER



BORNE DE
COLLECTE



**TOUS
TRIÉS**

JE CHOISIS MA SOLUTION

J'AI UN JARDIN
Je peux acquérir un **kit de compostage** en déchetterie (sans rendez-vous) au prix de 12€.



JE N'AI PAS DE JARDIN
J'utilise un
Composteur de quartier
ou une
Borne de collecte en centre-ville
Trouvez le point de dépôt le plus proche sur la carte interactive du SMICTOM
www.smictom-lavaur.fr



NOUVEAU !

LE COMPOSTAGE COLLECTIF COMMENT ÇA MARCHE ?

Le compostage collectif fonctionne avec 3 bacs installés sur l'espace public et suivis par des habitants volontaires formés et les agents du SMICTOM :

1. un bac pour les **apports de déchets**
2. un bac de **matière sèche** (broyat de bois à rajouter aux déchets)
3. un bac de **maturation** pour laisser mûrir le compost.

Pour aller plus loin,
Guide du compostage collectif à télécharger



PRATIQUE !



Je peux me procurer un bioseau pour transférer mes déchets de cuisine jusqu'au point de dépôt auprès du SMICTOM ou en déchetterie au prix de 3€.

ET LA COLLECTE DES BIODÉCHETS?

Je dépose dans la borne de collecte **TOUS mes déchets de cuisine** en vrac (y compris les produits carnés, les coquillages...)

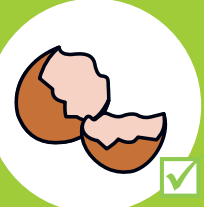


Attention : n'est admis aucun sac, ni emballage alimentaire, ni déchet de jardin.

JE TRIE MES BIODÉCHETS



ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES



COQUILLES D'ŒUFS



RESTES DE REPAS



THÉ ET MARC DE CAFÉ



RESTES DE VIANDE, OS, ARÊTES



PAS DE SAC MÊME DIT « BIODÉGRADABLE »



PAS D'EMBALLAGE ALIMENTAIRE



PAS DE DÉCHET DE JARDIN